



Edito
Mars 2022
Véronique Fournier

Depuis que le CNaV s'est autoproclamé en décembre dernier, vous avez été nombreux à nous rejoindre, si bien que nous sommes plus de 600 aujourd'hui ! Comment arriver à continuer de se connaître, dialoguer, travailler tous ensemble, alors que nous sommes si nombreux et si dispersés sur l'ensemble du territoire ? La « **Lettre du CNaV** » que nous initions aujourd'hui a pour ambition d'être un premier outil pour aider à cela. **Organe de liaison**, nous souhaitons qu'elle permette des échanges fournis et productifs, dans tous les sens, des uns vers les autres, **sans préséance** entre ceux qui seraient des décideurs et d'autres, des informés.

Certains d'entre vous se sont spontanément proposés pour organiser cette lettre, en assumer la conception, la création et la diffusion. Merci à eux, ou à elles plutôt, car elles sont pour la plupart des femmes ! A vous tou(te)s - les autres - de vous **l'approprier** et la faire vivre. Partagez avec nous vos idées, vos souhaits, vos expériences et initiatives. Notre idée est que chaque numéro soit l'occasion d'un

La Lettre du CNaV

Rien pour les Vieux sans les Vieux



Un bref récapitulatif de la vie du Conseil National autoproclamé de la Vieillesse depuis sa création

L'idée d'un CNaV naît le soir du débat du **18 Octobre 2021** sur « Quel avenir pour la loi grand âge ? », organisé à Paris par les associations : Vieux et Chez soi, Grey-pride, VIF, la Vie vieille.

Devant l'enthousiasme des participants, les présidents de ces 4 associations : Francis Carrier, Eric Favereau, Nicolas Foureur et Véronique Fournier élaborent un premier manifeste-fondateur défendant la création du CNaV et proposent à un certain nombre de personnes qualifiées susceptibles d'être intéressées de le signer.

Le manifeste est très bien reçu, si bien que les **4** fondateurs organisent le 8 décembre la première réunion zoom du CNaV à laquelle sont invités les **40** premiers signataires. A cette réunion, deux décisions sont prises : écrire à tous les candidats à la présidence de la République pour demander la création d'un officiel Conseil national consultatif des personnes vieilles ; écrire aussi une tribune pour faire connaître la création du CNaV à travers une première prise de position forte dénonçant la refermeture en cours des EHPAD liée à la recrudescence de la pandémie de Covid. Une journaliste du *Monde* Béatrice Jérôme est présente à cette réunion. Elle décide de raconter les débuts de cette aventure dans un article qui paraît dans son journal le 28 décembre. La publication de cet article provoque un afflux de prises de contacts de personnes souhaitant depuis la France entière rejoindre le CNaV, ainsi que l'intérêt de beaucoup d'autres médias.

Parallèlement à cet afflux de nouveaux adhérents, les 40 premiers membres décident de commencer à travailler par petits groupes sur **10 thématiques** particulièrement importantes pour mieux organiser la vie vieille.

Puis, quelques semaines plus tard, il est décidé d'organiser une première réunion en présentiel, réunion fondatrice du mouvement, en quelque sorte. Celle-ci a lieu au théâtre du Soleil à La Cartoucherie à Paris, le **14 février 2022**. Plus de **300** personnes se sont déplacées, elles sont accueillies par Ariane Mnouchkine en personne, qui a été parmi les premières à rejoindre l'initiative CNaV. La soirée est un grand succès. Le compte-rendu en a déjà été largement diffusé.

focus sur un thème ou un autre, proche de nos préoccupations de vieux, en commençant par les **10 thèmes** listés p. 6, sur lesquels nous avons déjà commencé à travailler, avec plusieurs d'entre vous, au cours des derniers mois. Il s'agit par-là de prendre un peu d'avance sur le **Conseil National Consultatif des Personnes Vieilles** dont nous réclamons la création. En effet, lorsque celui-ci existera, le CNaV devra au moins pendant quelques temps veiller à ce qu'il fonctionne comme il l'espère et porte l'esprit de la **transformation attendue**, vis-à-vis des vieux et de la vieillesse.

Au-delà d'espérer que cette lettre nous aide à faire « groupe », il va aussi falloir nous décider assez vite sur la façon dont nous entendons construire nos avis et interventions, puis nous organiser pour les **porter politiquement et médiatiquement**. En effet, l'afflux de vos soutiens est pour nous la manifestation d'un désir de nouvelle forme de démocratie participative. Comment faire pour que celle-ci prenne vraiment corps ? Pour que chacun se sente partie prenante des avis que nous allons ensemble élaborer ?

Ariane Mnouchkine, qui nous a formidablement reçus dans son théâtre le 14 février dernier, propose de nous y accueillir à nouveau pour mettre au point cette **nouvelle méthode** de travail que nous cherchons. Elle nous invite à nous retrouver chez elle, cette fois pour des **pleines**

Le thème du mois

Quels habitats pour nos vieux jours ?

Premiers éléments de réflexion CNaV

Février 2022

1. Parler « cadre de vie » plutôt qu'habitat

Pour pouvoir vieillir chez soi dans des conditions satisfaisantes, il ne s'agit pas uniquement d'avoir un logement adapté. Il faut aussi que les liens avec l'extérieur soient faciles, c'est-à-dire que rentrer et sortir de chez soi pour continuer de vivre comme on a envie ou pour rencontrer d'autres ne soit pas un problème. C'est pourquoi il a été décidé d'emblée qu'il fallait réfléchir « cadre de vie » au sens large plutôt qu'habitat seul. Il ne s'agit pas juste de remplacer la baignoire par une douche, il faut aussi que la porte cochère ne soit pas trop lourde à ouvrir, qu'il n'y ait pas des marches d'accès trop nombreuses à monter ou à descendre, plusieurs codes d'accès associés à toute une batterie d'interphones sophistiqués, etc.

Il est important de noter que plus longtemps les personnes peuvent aller et venir en confiance dans leur cadre de vie, mieux elles entretiennent leur autonomie et plus recule l'âge de la grande dépendance.

Choisir son lieu de vie ...

Faire en sorte que les personnes puissent véritablement choisir le lieu où elles souhaitent vivre, ainsi que les personnes avec lesquelles elles souhaitent pouvoir interagir au quotidien : le seul recueil du consentement n'est pas suffisant.

Un lieu de vie qui soit non seulement adapté et sécurisé mais aussi socialisé

Pour les vieux, le lien compte autant que le soin - un lien si possible mixte, voire intergénérationnel. Dans ce domaine, l'exemple allemand, où les maisons intergénérationnelles ne sont pas des lieux de résidence mais de rencontre, devrait être source d'inspiration.

Favoriser les expériences d'habitats alternatifs

Alternatifs à la triade domicile/résidences services/EHPAD. Ces alternatives sont aujourd'hui nombreuses. Elles prennent des noms divers : habitat groupé, habitat participatif, habitat inclusif, habitat partagé solidaire... Leurs modalités varient mais toutes - du moins celles qui nous intéressent ici - ont en commun d'être fondées sur le libre choix, le vivre ensemble, la mixité (sociale, culturelle, générationnelle) et la solidarité.

La piste est intéressante et semble attirer de plus en plus de jeunes vieux. Elle mériterait d'être aidée dans son développement, car les freins à la réalisation et à la viabilité de ces projets sur le long terme semblent pour l'heure rester nombreux, si l'on en croit ce qui nous a été rapporté à cet égard (par l'association Boboyaka notamment). L'une des clés de la réussite pour ce type de projets repose sur un partenariat étroit avec les collectivités locales, facilitant par exemple l'accession à l'achat du foncier.

journées de travail, à raison d'une journée tous les **trois mois**, consacrées chacune à l'un ou l'autre de nos **10 thèmes**. Elle animera elle-même ces journées, en distribuant la parole et aidant à l'émergence des points forts, des points faibles et des points sensibles à souligner sur le thème en question. La première de ces journées sera le **lundi 16 mai** prochain afin que nous ayons l'occasion de nous retrouver une fois avant l'été et d'expérimenter cette nouvelle façon de travailler. Le thème choisi pour cette première journée est : **Quels habitats pour nos vieux jours ?**

Vous trouverez à l'intérieur de cette lettre les principaux éléments de constat et de proposition qu'ont préparés les deux premiers groupes de travail CNaV sur ce sujet : le groupe « Cadre de vie » et le groupe « EHPAD ». Vous verrez que ces éléments sont déjà très pertinents et conséquents. Mais ils n'ont été discutés que dans des petits groupes, constitués de cinq ou six membres CNaV et méritent d'être validés, voire complétés ou illustrés par tous ceux qui parmi vous le souhaiteraient.

Nous publierons des **extraits** de vos contributions sur ce thème dans le n°2 de cette lettre, afin que chacun puisse y réfléchir en préparation de notre journée de mai !

Allez-y ! N'hésitez pas à nous écrire ... mais soyez constructifs et force de propositions plutôt que strictement narratifs ou revendicatifs ! **V.F.**

Favoriser leur implantation au cœur des villes et des quartiers ...

... plutôt qu'à leur périphérie. Là encore, le rôle des mairies est crucial pour faciliter l'accès au foncier à un prix abordable.

Étendre aux personnes âgées les facilités de mobilité déjà octroyées aux personnes handicapées.

Toujours pour les aider à se maintenir plus longtemps dans le cadre de vie qu'elles se sont choisi : accès à des places de parking dédiées, files prioritaires aux caisses de magasins ou pour aller voir une exposition, etc.

Faire en sorte que le parcours d'habitat des vieux ne devienne pas un parcours du combattant

Éviter que les vieux aient à changer plusieurs fois de lieu de vie au cours de leur vieillesse, du fait de l'aggravation progressive de leur perte d'autonomie ou de leur état de santé : partir de chez soi pour aller en résidence autonomie, puis quelques années plus tard, être obligé de rentrer dans un EHPAD, puis encore un peu plus tard dans un long séjour médicalisé, et enfin dans une unité de fin de vie.

Promouvoir une participation obligatoire avec pouvoir décisionnel

des personnes âgées dans toute instance et centre décisionnels en charge d'un habitat ou « cadre de vie » destiné aux vieux (Conseil des vieux)

En synthèse

Quel que soit le cadre de vie choisi, les impératifs à respecter sont les suivants : sécurité, solidarité, relations avec l'extérieur, inclusion dans la cité.

Peu importe où l'on vit, ce qui compte, c'est comment on y vit.

Le premier besoin, ce n'est pas le soin ou l'aide qui sont naturellement importants, c'est la liberté du choix, les relations sociales, et le besoin essentiel des vieux de se sentir insérés et utiles socialement.

2. Tourner résolument le dos au modèle actuel des EHPAD

Pourquoi ?

Parce qu'aujourd'hui les EHPAD sont conçus comme des lieux de soins et non des lieux de vie, alors que **l'habitat doit rester un lieu de vie, élément essentiel pour que la personne vieille se sente vivante jusqu'au bout de sa vie**. S'il faut encore des lieux pour accueillir certaines personnes lourdement dépendantes ou en fin de vie, il faut les concevoir radicalement différemment de ce que sont les EHPAD aujourd'hui et notamment sur les bases suivantes : des petites unités, capables d'accueillir de l'ordre de 10 personnes, pas davantage ; dans des lieux démedicalisés, la fonction soins venant de l'extérieur au domicile des patients. Transformer en complément les hôpitaux de proximité ou les EHPAD existants en lieux médicalisés capables de recevoir les vieux pour des courts séjours de mise au point thérapeutique, de répit pour eux ou pour leurs aidants, ou pour leur fin de vie.

Rien Pour les Vieux sans les Vieux

Compte twitter :
[@CNaV_Demain](#)

Facebook :
[Facebook](#)

Chaîne YouTube :
[Chaîne youtube](#)

Rédaction de la lettre :
f.trocme@orange.fr

Pour ceux qui souhaitent rejoindre le Conseil National autoproclamé de la Vieillesse, écrivez-nous à :

cnav.demain@gmail.com

Ont participé aux sous-groupes de travail sur le cadre de vie :

L'association Boboyaka (Nicole Marty), Patrick Collardot (Touche pas mes vieux), Sabrina Deliry (CPAE), Véronique Fournier (La Vie vieille), Laurent Garcia (Observatoire des EHPADs), Marie Geoffroy (Old Up), Martine Gruère (Old Up), Monique Pelletier (La Vie vieille), Annie Rousseau (Collectif EF 42), Mathieu Schell (La Vie vieille), Catherine Vincent (Vieux et chez soi et La Vie vieille)



Le constat actuel

→ *Les EHPAD sont trop souvent des lieux clos.*

On l'a beaucoup vécu au moment du Covid. Les résidences ont trop souvent été fermées de manière arbitraire, sans respecter les recommandations du ministère et les décisions du Conseil d'État, sur simple décision des directions. Avec interdiction de visite par les familles en dépit des besoins des résidents.

Les dirigeants sont souvent pris en tenaille entre les recommandations de l'ARS, l'injonction de leur hiérarchie, les demandes des familles, les attentes et besoins des résidents et les demandes du personnel.

→ *Les EHPAD sont des lieux propices au non-respect des droits.*

Trop souvent, les résidents ne sont pas considérés comme des citoyens à part entière. L'organisation de la structure conduit à leur retirer les éléments de leur identité : CB, carte identité, autres documents ou pièces jugés sensibles et donc conservés par l'établissement et non plus par la personne.

Il est souvent porté entrave à leur liberté d'aller et venir : portes fermées à clé, avec code. Interdiction de sortir de l'EHPAD, voire de son étage, ou même de sa chambre.

→ *Les Conseils de vie sociale (CVS) ne fonctionnent pas bien*

Ils sont inexistants ou dysfonctionnent. Ils n'ont pas les moyens d'assurer leur mission de contre-pouvoir au sein de la résidence.

Il n'y a aucune procédure de contrôle quant à leur existence ou à leur fonctionnement.

La communication à leur propos est mal organisée. On ne sait pas qui est autorisé à y participer, pour faire quoi, avec quel pouvoir.

→ *La gestion du risque n'est pas organisée sur les bonnes priorités*

Dans les EHPAD, la gestion des risques (santé et/ou sécurité) l'emporte souvent sur la qualité de la vie. Les familles, les soignants, la direction expriment parfois plus de peur sur ces thèmes que les résidents eux-mêmes, ce qui conduit trop souvent à prendre des décisions à leur place, et contrairement à ce qu'ils souhaiteraient.

→ *Il n'y a pas assez de personnel*

... et un manque important de reconnaissance de ce personnel qui conduit à une moindre attractivité de ces métiers et à des difficultés de recrutement. Par ailleurs, la densité en personnel allouée à l'établissement est fonction du niveau de dépendance des résidents, ce qui a un double effet pervers : (1) les directions sont incitées à admettre plus de résidents dépendants pour avoir plus de personnel; mais si la proportion de résidents dépendants est trop importante, l'atmosphère de l'EHPAD en pâtit; (2) ce n'est pas si sûr que ce sont les résidents les plus dépendants qui ont le plus besoin de personnel au quotidien : le besoin de lien et d'interaction est très important pour les moins dépendants.

→ *Les EHPAD sont souvent trop grands*

Il est plus facile d'organiser une vie sociale dans des structures plus petites. Qui plus est, les logements y sont trop petits. Peut-on être chez soi dans un appartement de 15m² ?

Pétition CNaV

Mars 2022

**Aux candidats à la Présidence
de la République,**

Écoutez-nous !

Il est temps que nous, les Vieux, puissions dire dans quels environnement et société nous souhaitons vieillir.

La politique de la vieillesse doit être décidée avec nous.

Tous, nous devons être reconnus comme des citoyens à part entière et qu'il nous soit donné les moyens d'agir en citoyen jusqu'au bout de notre vie. Pour cela, tous unis, Jeunes, moins Jeunes, Vieux, très Vieux, nous demandons que soit créé dès l'élection présidentielle un **Conseil National Consultatif des Personnes Vieilles**, à l'image du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées.

Celui-ci devra être composé d'une majorité de Vieilles et Vieux, agissant en leur nom propre et non en celui de grandes administrations ou institutions. Il sera consulté sur toutes les décisions de politique publique susceptibles d'avoir un impact sur la vie quotidienne des personnes vieilles et s'autosaisira de tout sujet susceptible de faire évoluer le regard de la société sur la vieillesse.

Nous, Vieux et futurs Vieux, voulons une société qui nous respecte et nous inclut tout au long de notre vie, sans nous considérer comme une charge, qui s'adresse à nous comme à des personnes, chacune estimable dans leur individualité et leur diversité.

Alors nous vivrons mieux tous ensemble

Soyez nombreux à signer cette pétition.

<https://tinyurl.com/y7tvzyqu>

Pour ceux qui souhaitent rejoindre le Conseil National autoproclamé de la Vieillesse,

écrivez-nous :

cnav.demain@gmail.com.

→ *On ne sait pas si les EHPAD doivent être des lieux de vie ou des lieux de soins*

Les deux probablement ... mais dans quelles proportions ?

N'est-ce pas parce qu'on n'est pas clair sur ce point que cela fonctionne mal ?

Quelles pistes ?

→ *Réinventer les EHPAD*

Envisager des structures de taille réduite. Ou sous forme d'un ensemble de logements individuels rassemblés dans un environnement ou un « village » sécurisant. Ceci, pour faciliter le lien et la vie sociale, considérant que celle-ci peut être un vecteur de bien-être, utile pour réduire les soins.

Pour les EHPAD déjà ouverts : ouvrir l'accès aux services de l'EHPAD à toutes les personnes qui dans leur environnement proche souhaitent en bénéficier tout en restant chez elles, ce qui peut constituer pour elles une alternative intéressante à la vie collective en EHPAD.

→ *Modifier la législation pour adapter la composition des CVS :*

Les rendre obligatoires sous peine d'amende. Faire en sorte qu'ils soient largement ouverts aux résidents, sans qu'ils aient besoin pour y participer d'être élus. Il faut que la voix des résidents ou de leurs représentants dans les CVS soit clairement majoritaire.

Octroyer aux CVS un droit opposable dans les décisions prises par la direction de l'établissement.

→ *Interdire la construction de nouveaux EHPAD*

dont le projet ne serait pas « alternatif », c'est-à-dire porté par le tissu associatif ou social local, et dont la conception ne reposerait pas sur des logements individuels ou semi individuels d'une taille d'au moins 35m² par résident

N'hésitez pas à compléter, amender, discuter ces premiers éléments, comme il est expliqué dans l'édito

Les dix thèmes de travail du CNaV :

1. La reconnaissance de la **diversité** des vieux
2. La nécessité de maintenir les vieux dans le **lien social**
3. L'accès aux **droits**
4. L'entretien de l'**autonomie** sous toutes ses formes.
5. La place et le rôle dévolus /réservés aux vieux **dans la société**
6. Pouvoir vieillir dans un **cadre de vie adapté** au vieillissement.
7. Pouvoir continuer d'avoir accès à la **culture** et aux **loisirs** dont ils ont envie.
8. Promouvoir des possibilités de **transport** et de **mobilité** permettant aux vieux de se déplacer quand ils le veulent, où ils le veulent, notamment pour pouvoir rester en lien, participer à la vie sociale, avoir accès à la culture et aux loisirs.
9. Une **médecine adaptée** à leurs priorités et à la spécificité de la vieillesse.
10. Un **changement de regard** sur la prise en charge de la dépendance liée au grand-âge : réinventer les EHPAD.

Pour rappel
Prochain Rendez-vous
Le 16 mai 2022
De 11 h à 17 h
Au Théâtre du Soleil
Inscrivez vous :
cnav.demain@gmail.com



L'esprit CNaV

Nous sommes aujourd'hui plus de 600 membres du CNaV et nous comptons bien que ce nombre continue d'augmenter. Beaucoup d'entre vous souhaitent participer plus étroitement à nos travaux et réflexions. Ils sont les bienvenus. Beaucoup disent aussi qu'ils aimeraient créer pour cela des antennes CNaV régionales. C'est aussi une excellente idée.

Nous souhaitons vraiment que tout cela puisse se faire, que le CNaV ne soit pas vécu comme un mouvement de parisiens, ni que quiconque ait l'impression que tout au CnaV est décidé par une petite bande de 4 activistes.

Mais il nous paraît aussi important que si nous devenons plus nombreux, nous soyons bien d'accord sur les prémices qui nous unissent, sur les buts de notre action, sur la manière dont nous souhaitons travailler, et sur le ton sur lequel nous voulons collectivement nous exprimer. C'est pourquoi nous vous proposons ci-dessous une sorte de « charte », sous forme de quelques fondamentaux pouvant servir de cadre au développement du CNaV, dont nous souhaitons qu'il reste le plus possible horizontal et citoyen.

La charte du CNaV

Le CNaV est un mouvement citoyen qui a pour but d'affirmer l'identité « vieille » et la volonté de s'autodéterminer des « personnes vieilles ».

Nous ne prétendons pas aborder tous les sujets, notamment institutionnels, de l'avancée en âge, tels que :

- La réévaluation du niveau des retraites ;
- Le refinancement du secteur EHPAD ni du secteur dépendance en général ;
- La revalorisation du métier de soignant ou d'aidant ;
- L'obtention d'une loi grand âge ;
- La défense corporatiste de l'intérêt des vieux.

Tout adhérent et membre du CNaV s'engage en revanche à :

- Faire progresser partout dans la société et dans tous les secteurs de la vie publique comme privée l'esprit CNaV qui consiste à impulser un autre regard sur la vieillesse et les vieux : un regard inclusif, égalitaire, fraternel et respectueux de la liberté et de l'identité de chacun, dans la continuité de son histoire singulière et de ses grands choix de vie.
- Employer le « je » : parler en tant que vieux soi-même (ou futur vieux) et non au nom des vieux ... comme d'un peuple de vulnérables dont il convient de s'occuper, qui mérite assistance et compassion, comme à distance soi-même de la vieillesse et de ce qu'elle signifie.
- Ne pas être dans la plainte, ni dans la revendication agressive, utiliser un ton calme, bienveillant, constructif, gai, drôle si possible, ce qui n'empêche ni la vigilance, ni la critique, ni les propositions innovantes, ni l'action collective.
- Travailler à plusieurs pour élaborer des idées alternatives et les soumettre à un regard pluridisciplinaire et pluriel.

**Rester fidèle au combat du CNaV,
c'est défendre ce qui vient d'être dit.**